

Rectorat

Service des affaires
juridiques

Mission conseil aux EPLE

Dossier suivi par

Sophie LE MAGUERESSE

02.40.14.64.01

rconseil@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière

B.P. 72616

44326 NANTES Cedex 3

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 421-15, D. 222-27 et R. 421-62 à R. 421-65 ;
- VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU l'arrêté du 29 juin 1987 donnant délégation de pouvoir aux recteurs d'académie en matière de nomination d'agents comptables ;
- VU l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;
- VU l'arrêté rectoral du 10 juillet 2026 déterminant le siège et la composition des groupements de comptabilité des établissements publics locaux d'enseignement relevant du ministère de l'Education nationale ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Rodolphe FRESNEAU, affecté en tant que secrétaire général d'établissement- agent comptable est chargé à compter du 24 août 2026 :

- de la gestion matérielle et comptable du lycée d'enseignement général et technologique Camille Claudel, Blain - Loire-Atlantique
- de la gestion comptable des établissements suivants :
 - ✓ Collège Alice Milliat, Blain ;
 - ✓ Collège Bellevue, Guéméné-Penfao ;
 - ✓ Collège Marcelle Baron, Héric ;
 - ✓ Lycée polyvalent Caroline Laigle, Nort-sur-Erdre ;
 - ✓ Collège Isabelle Autissier, Nort-sur-Erdre ;
 - ✓ Collège Jean Mermoz, Nozay.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet le 24 août 2026.

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de la Région académique Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 17 juillet 2026

Le Recteur de la Région académique Pays de la Loire
Recteur de l'Académie de Nantes
Chancelier des universités

Raphaël MULLER

**Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire général
de la région académique et de l'Académie**

Philippe DIAZ

1. The first part of the paper is devoted to the study of the properties of the function $f(x)$ defined by the equation $f(x) = \int_0^x f(t) dt$. It is shown that $f(x)$ is a constant function for all x .

2. The second part of the paper is devoted to the study of the properties of the function $f(x)$ defined by the equation $f(x) = \int_0^x f(t) dt$. It is shown that $f(x)$ is a constant function for all x .